

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre U rbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 avril 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FANDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

Etats financiers au 31/12/2014

Bilan (en dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
<u>ACTIES NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	III-1	2 259 760 ,545	1 591 120,726
Moins : amortissements	III-1	-806 387,873	-701 992,378
		1 453 372,672	889 128,348
Immobilisations corporelles	III-1	303 891 215,267	280 119 872,176
Moins : amortissements	III-1	-159 374 915,393	-148 561 281,390
Moins : provisions	III-1	-767 429,910	-713 826,910
		143 748 869,964	130 844 763,876
Immobilisations financières	III-1	188 573 032,844	171 776 181,996
Moins : provisions	III-1	-9 744 225,000	-9 494 325,000
		178 828 807,844	162 281 856,996
Total des actifs immobilisés		324 031 050,480	294 015 749,220
Autres actifs non courants	III-2	2 790 569,763	2 993 221,621
Total des actifs non courants		326 821 620,243	297 008 970,841
<u>ACTIES COURANTS</u>			
Stocks	III-3	52 099 547,101	45 414 195,215
Moins : provisions		-545 218,183	-804 675,161
		51 554 328,918	44 609 520,054
Clients et comptes rattachés	III-4	64 455 533,786	68 780 276,338
Moins : provisions		-9 244 549,680	-8 857 640,680
		55 210 984,106	59 922 635,658
Autres actifs courants (*)	III-5	8 128 483,573	7 824 150,087
Moins : provisions		-84 210,000	-84 210,000
		8 044 273,573	7 739 940,087
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 769 060,865	3 757 798,798
Moins : provisions		-23 800,000	-214 522,000
		3 745 260,865	3 543 276,798
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	36 472 046,118	17 986 281,786
Total des actifs courants		155 026 893,580	133 801 654,383
TOTAL DES ACTIFS		481 848 513,823	430 810 625,224

(*) Pour une meilleure lecture des états financiers de 2013, un reclassement des soldes débiteurs des comptes fournisseurs locaux et étrangers a été opéré de la rubrique <<Fournisseurs et comptes rattachés>> à la rubrique <<Autres actifs courants >>.

Etats financiers au 31/12/2014

Bilan (en dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Capitaux propres			
Capital social	III-8	90 000 000,000	80 000 000,000
Réserves	III-8	16 708 771,134	16 308 771,134
Autres capitaux propres	III-8	67 840 307,034	48 837 432,034
Résultats reportés	III-8	85 274 748,259	76 958 326,976
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		259 823 826,427	222 104 530,144
Résultat net de l'exercice		78 513 241,629	67 216 421,283
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		15 184 695,000	29 306 875,000
Résultat affecté dans un compte de résv.spcl. d'investissement		11 500 000,000	
Total des capitaux propres avant affectation		365 021 763,056	318 627 826,427
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	III-9	1 633 534,503	3 257 175,001
Autres passifs financiers	III-10	41 156 668,848	38 691 792,228
Provisions	III-11	5 298 887,000	3 699 433,079
Total des passifs non courants		48 089 090,351	45 648 400,308
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés (*)	III-12	25 772 334,715	16 502 297,470
Autres passifs courants	III-13	38 292 258,014	36 573 978,976
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-14	4 673 067,687	13 458 122,043
Total des passifs courants		68 737 660,416	66 534 398,489
TOTAL DES PASSIFS		116 826 750,767	112 182 798,797
Total des capitaux propres et des passifs		481 848 513,823	430 810 625,224

(*) Pour une meilleure lecture des états financiers de 2013, un reclassement des soldes débiteurs des comptes fournisseurs locaux et étrangers a été opéré de la rubrique <<Fournisseurs et comptes rattachés>> à la rubrique <<Autres actifs courants >>.

Etats financiers au 31/12/2014

Etat de résultat

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Produits d'exploitation			
Revenus	III-15	332 678 976,782	319 824 699,909
Autres produits d'exploitation	III-16	33 273 818,157	28 900 963,291
Production immobilisée			4 777,088
Total des produits d'exploitation		365 952 794,939	348 730 440,280
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou	III-17	-560 490,360	-819 092,115
Achats de marchandises consommées	III-18	46 538 915,837	43 783 689,277
Achats d'approvisionnements consommés	III-19	164 205 567,557	162 090 509,653
Charges de personnel	III-20	27 605 827,286	25 840 078,055
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-21	16 632 146,422	16 989 049,911
Autres charges d'exploitation	III-22	42 406 891,317	36 068 497,540
Total des charges d'exploitation		296 828 858,059	283 952 732,321
Résultat d'exploitation		69 123 936,880	64 777 707,959
Charges financières nettes	III-23	-2 354 177,843	-6 691 711,039
Produits des placements	III-24	48 383 513,753	47 159 500,832
Autres gains ordinaires	III-25	612 709,567	521 998,723
Autres pertes ordinaires	III-26	-431 700,653	-329 516,592
Résultat des activités ordinaires avant réinvestis et impôt		115 334 281,704	105 437 979,883
Impôt sur les sociétés		10 136 345,075	8 914 683,600
Résultat des activités ordinaires après impôt		105 197 936,629	96 523 296,283
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
Résultat de l'exercice		78 513 241,629	67 216 421,283
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		15 184 695,000	29 306 875,000
Résultat affecté dans un compte de rese. Spécil. d'investissement		11 500 000 ,000	
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat net de l'exercice		105 197 936,629	96 523 296,283

Etats financiers au 31/12/2014

Etat de flux de trésorerie

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	105 197 936,629	96 523 296,283
Ajustements, Amortissements et Provisions	15 203 082,178	19 231 371,713
Ajustements casses bouteilles	1 678 964,244	1 850 735,198
Ajustements pour reprise sur provisions	-2 099 261,978	-697 545,651
Variation des Stocks	-6 685 351,886	-5 110 054,061
Variation des Créances	6 789 619,172	-6 969 550,610
Variation des Autres actifs	-112 943,695	92 281,784
Variations Fournisseurs et autres dettes	10 988 316,283	8 338 124,698
Ajustements Plus ou moins value sur cession	-198 389,620	-102 578,000
Ajustements Encaissement dividendes	-47 700 855,660	-46 571 624,856
Production immobilisée		-4 777, 080
Flux de trésoreries provenant de (affectés à) l'exploitation	83 061 115,667	66 579 679,418
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-26 348 507,554	-16 833 868,270
Encaissements Dividendes et autres distributions	47 700 855,660	46 571 624,856
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-16 797 450,848	-38 343 128,592
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	600,000	
Décassements des cessions des titres de placements	-796 790,000	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	3 758 707,258	-8 605 372,006
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements Dividendes et autres distributions	-58 668 363,739	-52 209 913,673
Décassements pour remboursement des emprunts bancaires	-3 771 899,314	-3 691 589,623
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks		-5 000 000,000
Encaissements provenant d'autres emprunts		5 000 000,000
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie	32 000 000 ,000	29 000 000,000
Décassements pour souscription des billets de trésorerie	-32 000 000 ,000	-29 000 000,000
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	743 000,000	743 000,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		
Variation de trésorerie	-61 697 263,053	-55 158 503,296
	<u>25 122 559,872</u>	<u>2 815 804,116</u>
Trésorerie au début de l'exercice		<u>5 484 253,941</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>8 300 058,057</u>	<u>8 300 058,057</u>
	<u>33 422 617,929</u>	

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS **ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014**

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	90.000.000 de dinars
Nombre de titres	90.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- B.N.A. Participations	12 608 220	14,01 %
- S.T.A.R.	6 732 692	7,48%
- Brasseries et Glacières Internationales	31 924 369	35,47 %
- Maghreb Investissement	12 245 439	13,61 %
- Autres actionnaires	26 489 280	29,43 %
Total =	90 000 000	100,00 %

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination.». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (les casiers)	10 %

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2013	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/2014	Amortissements et provisions au 31/12/2014	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions 2014	Cessions 2014 ou reclassements 2013				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</u>	<u>1 591 121</u>	<u>668 640</u>	<u>0</u>	<u>2 259 761</u>	<u>806 388</u>	<u>1 453 373</u>	III-1
- Logiciels	838 003	119 700		957 703	806 388	151 315	
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
- Immobilisations Incorporelles encours	740 177	548 940		1 289 117		1 289 117	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</u>	<u>280 119 872</u>	<u>28 196 690</u>	<u>-4 425 347</u>	<u>303 891 215</u>	<u>160 142 345</u>	<u>143 748 870</u>	III-1
- Terrain	12 295 416			12 295 416		12 295 416	
- Constructions	36 212 143	639 675		36 851 818	16 754 554	20 097 264	III-1-1
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	122 165 729	4 051 160		126 216 889	93 110 078	33 106 811	III-1-2
- Matériel de transport	18 351 085	1 061 135	-903 842	18 508 377	16 219 328	2 289 048	III-1-3
- Equipement de bureau	3 747 278	236 951		3 984 230	3 069 721	914 509	III-1-4
- Agencements, aménagement et installations	10 922 009	1 189 289		12 111 298	6 001 261	6 110 037	III-1-5
- Emballages commerciaux durables	73 539 365	7 770 305	-2 189 245	79 120 425	24 987 403	54 133 022	III-1-6
- Immobilisations corporelles encours	2 886 847	13 248 175	- 1 332 260	14 802 763		14 802 763	III-1-7
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</u>	<u>171 776 182</u>	<u>16 797 451</u>	<u>-600</u>	<u>188 573 033</u>	<u>9 744 225</u>	<u>178 828 808</u>	
- Titres de participations totalement libérés	171 463 615	16 797 451	- 600	188 260 466	9 744 225	178 516 241	III-1-8
- Dépôts et cautionnements.	312 567			312 567		312 567	
TOTAL	453 487 175	45 662 781	-4 425 947	494 724 008	170 692 958	324 031 050	

III-1-1 - Constructions

Il s'agit essentiellement de l'extension des usines de la société pour 639 675 dinars dont 443 956 dinars ont été reclassés du compte Immobilisations encours de 2013.

III-1-2 - Installations techniques, matériel et outillage industriels

Le montant global des investissements s'est élevé à 4 051 160 dinars, dont 740 006 dinars ont été reclassés du compte matériel encours de 2013. Il s'agit du matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels.

III-1-3 - Matériel de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 1 061 135 dinars et les cessions à 903 842 dinars.(totalement amortis).

III-1-4 - Equipements de bureaux

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 236 951 dinars.

III-1-5 – Agencements, aménagements et installations

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 1 189 289 dinars dont 133 402 dinars ont été reclassés des immobilisations encours de 2013.

III-1-6 - Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 7 770 305 dinars

b) Casse bouteilles et destruction de casiers amortis :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 678 964 dinars.
- La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 510 281 dinars.

Au cours de l'exercice 2014, il a été :

- Constitué une provision pour casse bouteilles pour 408 603 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 355 000 dinars,

Ainsi, la provision pour casses bouteilles est passée de 713 827 dinars en 2013 à 767 430 dinars en 2014.

III-1-7- Immobilisations en cours :

- Le montant global des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2014 s'élève à 14 802 763 dinars détaillé comme suit :
 - Constructions en cours : 2 514 419 dinars.
 - Matériels en cours : 12 288 344 dinars.
- Le montant des Immobilisations Incorporelles au 31/12/2014 est de 1 289 117 dinars

III-1-8 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 188.260.466 dinars sont composés essentiellement des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2013	Acquisitions en 2014	Augmentations capital	Cession en 2014	Valeurs au 31/12/2014	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 353 331				9 353 331	197 500	194 620	98,54
S.O.T.E.V	27 704				27 704	21 900	19 404	88,60
SOSTEM	61 399 921	598	13 998 595		75 399 114	16 000 000	14 674 942	91,72
S.P.D.I.T	42 405 749				42 405 749	28 000 000	22 441 900	80,15
S.G.B.I.A	9 744 343		1 186 100		10 930 443	225 000	171 662	76,29
S.T.B.O	2 099 786				2 099 786	695 000	389 030	55,98
S.T.B.N	808 242				808 242	400 000	279 792	69,95
Sté la Préforme	8 674 546				8 674 546	122 005	81 178	65,54
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 500 000	4 884 637	65,13
SMVDA	9 149 900				9 149 900	150 000	91 499	61,00
S.T.B.G	7 940 291				7 940 291	700 000	367 787	52,54
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	22 000	1	0,005
SNB	1 374 000				1 374 000	90 200	16 526	18,32
S.B.T	731 110				731 110	12 200 000	1 938 591	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 049	6,99
S.I.M.C.O	1 000 000			600	999 400	10 000	9 994	99,94
STC	1 000				1 000	389 898	100	0,02
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	194 400				194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	2 295 300				2 295 300	110 000	22 953	20,87
PET CRYSTAL INDUSTRIES	1 620 000				1 620 000	206 000	16 200	7,86
SLD	3 005 855	1 612 158			4 618 013	698 500	38 484	5,51
TOTAL	171 463 615	1 612 756	15 184 695	600	188 260 466			

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :

- Souscription et libération de 2 799 719 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 13 998 595 dinars.
- Souscription et libération de 11 861 actions à l'augmentation du capital de la société SGBIA, soit 1 186 100 dinars.
- Achat, en bourse 12 828 actions SLD pour 1 612 158 dinars.
- Achat en bourse 46 actions SOSTEM pour 598 dinars

b) Cessions : la cession en bourse de 6 actions SIMCO pour 600 dinars.

c) Provisions :

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 9 744 225 dinars dont 249 900 dinars en 2014. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars et la SFBT Italie pour 94 325 dinars.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2014	2013
- Débiteurs et créiteurs divers	2 648 330	2 850 982
- Emballages à rendre	142 240	142 240
Total	2 790 570	2 993 222

III-3 - STOCKS

	2014	2013
- Matières premières	11 020 231	8 918 664
- Matières consommables	31 437 015	28 064 019
- Produits finis	8 394 574	7 834 084
- Marchandises	1 247 727	597 428
Total	52 099 547	45 414 195

Au cours de 2014, il a été constitué une provision pour dépréciation des stocks pour 113 108 dinars et une reprise sur provisions antérieures pour 372 565 dinars. Ainsi, La provision pour dépréciation des stocks est passée de 804 675 dinars en 2013 à 545 218 dinars en 2014.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2014	2013
- Clients locaux	14 749 226	13 509 615
- Clients étrangers (1)	7 667 400	9 093 388
- Clients filiales	21 257 912	18 348 039
- Clients douteux	9 409 209	8 709 469
- Clients locataires d'immeubles	141 134	38 552
- Clients effets à recevoir	11 227 962	19 075 579
- Clients locataires de camions	2 691	5 634
Total	64 455 534	68 780 276

(1) Le poste clients étrangers présente un solde de 7 667 400 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2015.

Au cours de l'exercice 2014, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 392 884 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 5 975 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 8 857 641 dinars en 2013 à 9 244 550 dinars en 2014.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	2014	2013
- Charges payées d'avance	409 883	473 148
- Créances liées aux participations	347 313	415 996
- Fournisseurs locaux avances et acomptes sur commande (*)	3 365 342	2 619 361
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes sur commande (*)	25 820	3 171 801
- Débiteurs divers	1 341 982	854 418
- Produits à recevoir	2 638 144	306 421
- Compte de régularisation		-16 995
Total	8 128 484	7 824 150

(*) Pour une meilleure lecture des états financiers de 2013, un reclassement des soldes débiteurs des comptes fournisseurs locaux et étrangers a été opéré de la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » à la rubrique « Autres actifs courants ».

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2014	2013
- Personnel	93 478	136 006
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées (1)	3 653 231	2 856 441
- Billets de trésorerie et autres placements	-	743 000
Total	3 769 061	3 757 799

(1) Les titres de placement totalisant 3 653 231 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2013	Acquisition en 2014	Cession 2014	Valeurs au 31/12/2014	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Ste Pole Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Ste Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA(2)	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000	-		20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	720 000	50 000	6,94%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	1 474 309	796 790		2 271 099	32 560 000	173 392	0,53%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%
S.T.B	33 606			33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T	75			75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000			20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260			7 260	1 475	363	24,61%
TOTAL	2 856 441	796 790	0	3 653 231			

(2) Provisonnée en totalité

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2014	2013
- Effets à l'encaissement	4 536 242	9 268 171
- Chèques à l'encaissement	154 917	
- Banques	31 490 161	8 663 046
- C C P	237 867	6 171
- Caisses	52 859	48 894
Total	36 472 046	17 986 282

III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2014	2013	Variation
- Capital social	90 000 000	80 000 000	10 000 000
- Réserves légales	8 000 000	7 600 000	400 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	0
- Compte spécial d'Investissement	67 479 233	48 172 358	19 306 875
- Subventions d'investissement	361 074	665 074	-304 000
- Résultats reportés	85 274 748	76 958 327	8 316 421
Total	259 823 826	222 104 530	37 719 296

L'évolution de 37 719 296 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation d'une partie du compte spécial d'investissement disponible pour 10 000 000 de dinars conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mai 2014.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2013 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 mai 2014, à savoir :

- Réserves légales : 400 000 dinars.
- Compte Spécial d'Investissement : 29 306 875 dinars.
- Résultats reportés : Reprise de 76 958 327 dinars de 2012 et affectation de 85 274 748 dinars de 2013, soit une augmentation de 8 316 421 dinars.

3) la constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 304 000 dinars.

	Solde au 31/12/2013	Résultats	Réserves Légales	Compte spécial d'investissement	Augmentation de capital/Subvent	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2014
Capital Social	80 000 000				10 000 000		90 000 000
Réserve légale	7 600 000		* 400000				8 000 000
Subvention d'invest	665 074						665 074
Amort .Subt.d'Inves					-304 000		-304 000
Compte spécial d'Investissement	48 172 358			(*) 29 306 875	-10 000 000		67 479 233
Réserve Spéciale de Réévaluation	8 708 771						8 708 771
Résultats reportés	76 958 327	* 96 523 296	* -400 000	* -29 306 875		* -58 500 000	85 274 748
Total Capitaux propres	222 104 530	96 523 296	-	-	-304 000	-58 500 000	259 823 826

(*) Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2013 conformément au PV de l'AGO du 08 mai 2014.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

a) Compte spécial d'investissement disponible :

Le solde s'élevant au 31/12/2014s'élève à 11 518 318 dinars se détaille comme suit :

- Solde au 31 Décembre 1999	20 325 798	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2000.....	556 780	dinars
- Augmentation du capital en 2002	- 3 958 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2003.....	3 162 315	dinars
- Annulations Actions rachetées en Décembre 2003	- 18 061 551	dinars
- Augmentation du capital en Décembre 2003.....	- 330 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2004	3 414 645	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2005.....	4 663 095	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2006.....	4 490 000	dinars
- Augmentation du capital en 2006.....	- 4 000 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2007.....	1 100 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2010.....	6 488 800	dinars
- Augmentation du capital.....	- 333 334	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2011.....	3 999 770	dinars
- Augmentation du capital en 2014.....	- 10 000 000	dinars

b) Compte spécial d'investissement loi 93-120 :

Le solde au 31/12/2014 s'élève à : 55 960 915 dinars :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815	dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	- 4 000 000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875	dinars

III-9 – EMPRUNTS

Institutions financières	Moyen terme	Court terme
- BT CMT 2 500	500 000	500 000
- BT CMT 4 615	923 000	923 000
- ATTIJARI BANK CMT 1 000	210 535	200 640
Total	1 633 535	1 623 640 (M 1)

(M 1) Il s'agit des échéances en principal de l'exercice 2015. Elles figurent dans la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers ».

III- 10 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2014	2013
Emballages divers consignés	41 156 669	38 691 792
Total	41 156 669	38 691 792

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

III-11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 5 298 887 dinars au 31 décembre 2014 contre 3 699 433 dinars au 31 décembre 2013, à savoir :

	2014	2013
Provisions diverses	5 298 887	3 699 433

En 2014, il a été constitué une provision pour risques et charges diverses pour 1 800 000 dinars et une reprise sur provisions antérieures pour 200 546 dinars.

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

• Provision constituée en 1999	255 433	dinars,
• Provision constituée en 2000	40 000	dinars,
• Provision constituée en 2001	300 000	dinars,
• Provision constituée en 2007	739 000	dinars,
• Provision constituée en 2011	1 400 000	dinars,
• Provision constituée en 2012	450 000	dinars.
• Provision constituée en 2013	515 000	dinars
• Provision constituée en 2014	1 800 000	dinars
• Reprise de provision en 2014	- 200 546	dinars

III-12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2014	2013
- Fournisseurs locaux (*)	7 408 103	5 220 958
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	806 489	399 643
- Fournisseurs étrangers (*)	9 628 039	6 785 298
- Fournisseurs, Effets à payer	3 834 105	2 287 974
- Fournisseurs, filiales	4 095 599	1 808 424
Total	25 772 335	16 502 297

(*) Pour une meilleure lecture des états financiers de 2013, un reclassement des soldes débiteurs des comptes fournisseurs locaux et étrangers a été opéré de la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » à la rubrique « Autres actifs courants ».

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 9 628 039 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

III-13 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	2014	2013	Notes
Etat, retenue à la source	984 938	683 678	
Etat, impôt sur les sociétés	1 357 949	1 528 531	III-13-1
Etat, TVA, DC et autres impôts	24 859 076	23 285 068	III-13-2
Dividendes et jetons de présence	1 575 022	1 340 608	
CNSS, organismes sociaux et autres crédateurs divers	2 261 064	1 999 281	
Charges à payer	7 254 209	7 736 813	III-13-3
Total	38 292 258	36 573 979	

III- 13 -1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES

Le solde de 1 357 949 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2014 pour 10 136 345 dinars diminué des acomptes provisionnels 2014 pour 2 818 945 dinars et des retenues à la source pour 5 959 451 dinars .

III-13-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2014 pour 3 721 107 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2014 pour 20 553 299 dinars.

III-13-3 - CHARGES A PAYER

Les charges restant dues à la clôture de l'exercice 2014 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 4 017 903 dinars.
- Des redevances à payer à Beck et Lowenbrau estimées à 400 304 dinars.
- Des agios bancaires du 4^{ème} trimestre 2014, des intérêts courus des échéances des emprunts chevauchant entre 2014 et 2015, de la redevance téléphonique du 4^{ème} trimestre 2014 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 2 836 002 dinars.

III-14 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2014	2013
- Banques	3 049 428	9 686 224
- Echéances à moins d'un an des emprunts à moyen terme	1 623 640	3 771 898
Total	4 673 068	13 458 122

III-15 - REVENUS

	2014	2013
- Ventes de produits finis fabriqués	255 480 632	241 858 008
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 161 317	1 114 447
- Travaux	185 843	43 051
- Locations	815 303	814 333
- Ventes de marchandises en l'état	45 581 593	43 133 256
- Vente d'articles de stocks	24 888 064	28 855 387
- Produits des activités annexes	6 813 109	6 162 643
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-2 246 884	-2 156 425
Total	332 678 977	319 824 700

III-16 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2014	2013
- Autres revenus	89 836	87 088
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	25 913 687	23 970 166
- Autres produits accessoires	5 047 160	4 140 623
- Divers profits sur exercices antérieurs	10 596	5 540
-Quote part subvention d'investissement inscrite au résultat	304 000	
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	5 975	697 546
-Reprise sur provision pour risques et charges	1 530 000	
-Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	372 564	
Total	33 273 818	28 900 963

III-17 - VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS

	2014	2013
- Variation des stocks de produits finis	-560 490	-819 092
Total	-560 490	-819 092

III-18 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	2014	2013
- Achats de marchandises revendues en l'état	44 790 277	42 433 765
- Achats autres marchandises	2 398 937	1 262 015
- Variation des stocks de marchandises	-650 298	87 909
Total	46 538 916	43 783 689

III-19 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	2014	2013
- Achats stockés de matières premières et fournitures liées	81 382 799	73 881 387
- Achats stockés de matières et fournitures consommables et emballages	77 783 568	83 368 903
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	140 691	136 789
- Achats non stockés de matières et fournitures	10 745 522	9 082 078
- Variation des stocks de matières premières et fournitures liées	-2 101 452	2 835 997
- Variation stocks des approvisionnements liés à l'exploitation *	-3 745 561	-7 214 644
Total	164 205,567	162 090 510

- La partie du stock détruite pour une valeur de 372 555 dinars a été reclassée en charges diverses ordinaires classée dans la rubrique <<Autres charges d'exploitation>>.

III-20 - CHARGES DE PERSONNEL

	2014	2013
- Appointements et compléments d'appointements	22 810 381	21 398 752
- Charges sociales	4 795 446	4 441 326
Total	27 605 827	25 840 078

III-21 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	2014	2013
- Dotations aux amortissements des immobilisations	12 207 270	11 406 339
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 678 964	1 850 735
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	392 884	376 351
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	113 108	447 279
- Dotations aux provisions pour risques divers	2 239 920	2 276 860
- Provisions pour dépréciation des créances clients en justice		631 486
Total	16 632 146	16 989 050

III-22 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2014	2013
- Publicité et publications	9 810 037	7 512 795
- Travaux facturés aux filiales	-6 306 170	-5 111 692
- Relations publiques	942 299	1 057 836
- Services extérieurs	444 259	331 777
- Autres services extérieurs	26 356 566	22 954 943
- Charges diverses ordinaires *	8 359 944	8 047 928
- Impôts et taxes	2 874 061	1 870 434
- Divers produits sur exercices antérieurs	-181 050	-648 210
- Autres charges liées à l'exploitation	4 504 926	4 414 838
- Reprises sur provisions des autres charges liées à l'exploitation	-4 397 981	-4 362 151
Total	42 406 891	36 068 498

- La partie du stock détruite pour une valeur de 372 555 dinars a été reclassée de la variation des stocks d'approvisionnements classée dans la rubrique <<Achats d'approvisionnement consommés>> en charges diverses ordinaires.

III-23 - CHARGES FINANCIERES NETTES

	2014	2013
- Charges d'intérêts	1 010 027	1 375 821
- Pertes de changes	1 828 230	2 127 008
- Gains de changes	-543 257	-904 175
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	249 900	4 093 057
- Reprise sur provision pour dépréciation des éléments financiers	-190 722	0
Total	2 354 178	6 691 711

III-24 - PRODUITS DES PLACEMENTS

	2014	2013
- Revenus des titres de participations	47 700 856	46 571 625
- Revenus des titres de créances	272 387	177 712
- Intérêts des comptes courants	378 994	306 600
- Divers profits de placements sur exercices antérieures	31 277	103 564
- Reprise sur provision pour dépréciation des éléments financiers		
Total	48 383 514	47 159 501

III-25 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

	2014	2013
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	198 390	102 578
- Divers autres produits et profits de l'exercice	111 031	132 744
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	303 289	286 677
Total	612 710	521 999

III-26 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

	2014	2013
- Autres diverses charges ordinaires	420 582	318 795
- Amendes et pénalités	11 118	10 722
Total	431 700	329 517

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2014

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 83 061 116 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus value sur cessions d'immobilisations, le transfert de charges et les dividendes encaissés.

Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2014	2013	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	15 203 082		15 203 082
Casse de Bouteilles	1 678 964		1 678 964
Reprises sur provisions	-2 099 262		-2 099 262
Variation des stocks de produits finis	8 394 574	7 834 084	-560 490
Variation des stocks de matières premières	11 020 231	8 918 664	-2 101 567
Variation des stocks de matières consommables	31 437 015	28 064 019	-3 372 996
Variation des stocks de marchandises	1 247 727	597 428	-650 299
			-6 685 352
Variation des clients et comptes rattachés	64 455 534	68 780 276	4 324 742
Variation des emballages consignés	-41 156 669	-38 691 792	2 464 877
			6 789 619
Variation des autres actifs non courants	2 790 570	2 993 222	202 652
Variation des autres actifs courants	8 128 484	7 824 150	-304 334
Variation des placements et autres actifs financiers	3 769 061	3 757 799	-11 262
			-112 944
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	25 772 335	16 502 297	9 270 038
Variation des autres passifs courants	38 292 258	36 573 979	1 718 279
			10 988 317
Plus value sur cession des immobilisations corporelles	-198 389		-198 389
Plus value sur cession des titres de placement			
Moins value sur cession des immobilisations financières			
Encaissements dividendes	-47 700 856		-47 700 856
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			-22 136 821
RESULTAT DE L'EXERCICE			105 197 937
VARIATION 1			83 061 116

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de 3 758 707 dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 26 348 508 dinars.
- Encaissement des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 47 700 856 dinars.
- Décaissement pour l'achat en bourse et la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 16 797 451 dinars détaillés comme suit :
 - Souscription et libération à l'augmentation du capital de la SOSTEM pour 13 998 595 dinars.
 - Souscription et libération de 11 861 actions au capital de la SGBIA pour 1 186 100 dinars.
 - Achat de 12 828 actions SLD pour 1 612 158 dinars.
 - Achat en bourse de 46 actions SOSTEM pour 598 dinars
 - Encaissement suite à la cession de 06 actions SIMCO pour 600 dinars
 - Décaissement pour la souscription et la libération de 79 679 actions UIB pour 796 790 dinars

VARIATION 2 : 3 758 707 dinars.

3 / La trésorerie liée aux activités de financement a dégagé un déficit de **61 697 263** dinars détaillé comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour : 58 668 364 dinars détaillés comme suit :
 - Dividendes relatifs à l'exercice 2013 58 260 261 dinars
 - Dividendes des autres exercices 6 588 dinars
 - Autres distributions 401 515 dinars
- Décaissement pour remboursement des emprunts bancaires 3 771 899 dinars
- Encaissement pour rachat de billets de trésorerie 32 000 000 dinars
- Décaissement pour souscription des billets de trésorerie 32 000 000 dinars
- Encaissement des placements sur le marché monétaire..... 743 000 dinars.

VARIATION 3 : -61 697 263 dinars.

V - SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2014:

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	2 014	2 013
Ventes de marchandises et autres	45 581 593	Coût d'achat de marchandises vendues	46 538 916	Marge commerciale	-957 323	-650 433
Revenus et autres produits d'exploitations	287 097 384					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	517 745					
Production immobilisée	0					
Total	287 615 129	Total		Production	287 615 129	277 515 313
Production	287 615 129	Achats consommés	164 162 822	Marge sur coût matières	123 452 307	115 424 803
Marge commerciale	-957 323	Autres charges externes	39 532 830			
Marge sur coût matières	123 452 307					
Autres produits d'exploitation	33 273 818					
Total	155 768 802	Total	39 532 830	Valeur Ajoutée Brute(1)et(2)	116 235 972	109 477 269
Valeur Ajoutée Brute	116 235 972	Impôts et Taxes	2 874 061			
		Charges de Personnel	27 605 827			
Total	116 235 972	Total	30 479 888	Excédent brut d'exploitation	85 756 084	81 766 757
Excédent brut d'exploitation	85 756 084	Autres pertes Ordinaires	431 701			
Autres gains ordinaires	612 710	Charges Financières	2 354 178			
Produits financiers	48 383 514	Dotations aux Amorts et Prov Ordin	16 632 147			
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	10 136 345			
Total	134 752 308	Total	29 554 371	Résultat des activités ordinaires après I	105 197 937	96 523 296
Résultat positif des activités ordinaires	105 197 937	Pertes Extraordinaires				
Gains extraordinaires		Effet Négatif des modifications Comptables				
Effet Positif des modifications Comptables						
Total	105 197 937	Total		Résultat net après modification comppta	105 197 937	96 523 296

VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

1/ Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la SOSTEM., soit 5.600.000 D, 000. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la SOSTEM ;

2/ Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la STBO., soit 390.000 D,000. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la STBO.

3/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la SOSTEM une redevance de sous-traitance par caisse produite .Cette redevance s'élève à : 3 589 907 D,310 en 2014 ;

4/ Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la STBG., soit 414.390 D, 000. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la STBG.

5/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à BAB-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 HT et ce, à compter de janvier 2011 ;

6/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs. Ces loyers, décomptés au 31 décembre 2014, sont de 394.245 D, 000 HT ;

7/ l'acquisition par la SFBT de 12 828 actions SLD pour un montant global de 1.612 158 D,000 ;

8/ Des contrats de rétrocession d'actions S.L.D. entre la S.F.B.T. et des banques actionnaires à la S.L.D. ;

9/Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T et la S.E.A.B.G du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation de capital de la S.T.B.O., soit 1.000.000 D, 000. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital de la STBO ;

10/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 15.918 .887 D,814 en 2014 ;

11/ Une convention régissant les relations commerciales entre la S.F.B.T. et la S.F.B.T.- DISTRIBUTION moyennant une redevance de 1% sur le chiffre d'affaires de cette dernière. Cette redevance s'élève à 354.125 D,336 en 2014 ;

12/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2014 de 25.163.738 D,669 ;

13/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D, 350 par hectolitre de Lowenbraü vendu, soit une redevance pour 2014 de 177.753 D,375, la SGBIA n'ayant pas payé.

14/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D, 350 par hectolitre de Beck's vendu, soit une redevance pour 2014 de 573.655 D,983 ;

15/ Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 D, 000 ;

16/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de JERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D, 000 hors taxes ;

17/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.693.034 D,650 en 2014;

18/ Une convention d'assistance informatique avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 145.800 D,000 HT ;

19/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés.;

20/Un contrat de maintenance du logiciel SAP avec la SIT.la rémunération est fixée à :180 389 D,000HT,

21/ l'achat de matériel de transport de marchandises auprès de la SEABG pour : 158 000 D,000 HT

22/ Un contrat de portage de 1.620.000 D,000 remboursable après deux années, en faveur de la S.I.B., et ce, au titre de la souscription au capital de la Société PET CRYSTAL INDUSTRIES S.A. pour 16.200 actions au nominal de 100 D,000 chacune ;

23/ Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales. Elles se détaillent au 31/12/2014 comme suit:

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnement consommés	Autres charges d'exploitation	Charges financières	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	73 944 104	26 784 832	5 139 053	18 441	8 187		26 900 504	
STBG	14 224 633	255 829	1 316 686	198 310	118 154		7 000	48 791
SGBIA	29 356 605	1 353 707	31 828 768	2 418 559	849 653		2 587 930	44 098
STBO	8 381 534	123 405	38 255	570 470	1 375		1 000	61 725
STBN	5 855 036	120 534	530 457	116 858	8 400		1 000	41 164
SBT	6 702 062	147 415	95 095	68 024	3 901		572 509	31 457
SNB	1 743 359	115 141	5 597 191	16 140 275	284 646		274 800	
SOTEV	4 637 772		301 187	688 988	11 108		192 129	
PREFORME	29 325	509 901		13 381 282				
STPP	3 300							
SPDIT	15 150						12 353 045	
SOSTEM	363 008	1 195 957	148 020	3 589 907	13 831		4 525 065	
SMVDA RAOUDHA	45 676					249 900		38 222
SOTUCOLAIT								
SOCOLAIT	600							
SDB	2 367 865				12 115			
ERRAFAHA	5 555 191			1 936 883	20 543		198 000	
SFBT- DISTRIBUTION	12 776 669	354 125						
STDM	4 002				1 373 950			
S L D	468 279		4 075					
S I T	38 700				349 179			
S I N D T								
TOTAL	166 512 870	30 960 846	44 998 787	39 127 997	3 055 042	249 900	47 612 982	265 457

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2014 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptés et non échus	3 834 105	3 834 105	Néant	Néant	Néant
d) Créance à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	195 940	195 940	Néant	Néant	Néant
Total	4 030 045	4 030 045			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptés et non échus	28 357 101	28 357 101	Néant	Néant	Néant
d) Créance à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	28 357 101	28 357 101			
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS :

Aucun événement significatif post clôture n'est à signaler en 2015

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2014

**Messieurs les actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1080 Tunis**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 481.848.514 dinars et des capitaux propres positifs de 365.021.763 dinars y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 105.197.937 dinars.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle

interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Egalement, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

Tunis, le 19 mars 2015

Conseil Audit Formation

Sté Conseil & Audit, membre de
**l'Ordre des Experts Comptables de
Tunisie**

Abderrahmen FENDRI

Abdelaziz KRAMTI

Associé

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur
les conventions prévues aux articles 200 & 475 du code
des sociétés commerciales**

Exercice 2014

**Messieurs les actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1080 Tunis**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- 1/** Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 145.800 dinars HT ;
- 2/** Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la SIT. La rémunération est fixée à 180.389 dinars HT ;
- 3/** L'achat de matériel de transport de marchandises auprès de la SEABG pour 158.000 dinars HT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dont voici les principaux volumes réalisés :

- 1/** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 5.600.000 dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la SOSTEM ;
- 2/** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la STBO, soit 390.000 dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la STBO ;
- 3/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la SOSTEM une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 3.589.907 dinars en 2014 ;
- 4/** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la STBG, soit 414.390 dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la STBG ;
- 5/** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la S.T.B.O., soit 1.000.000 de dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de la libération de la souscription au capital social de la S.T.B.O. ;
- 6/** Un contrat de portage de 1.620.000 dinars remboursable après deux années, en faveur de la S.I.B., et ce, au titre de la souscription au capital de la Société PET CRYSTAL INDUSTRIES S.A. pour 16.200 actions au nominal de 100 dinars chacune ;
- 7/** L'acquisition par la S.F.B.T. de 12.828 actions S.L.D. pour un montant global de 1.612.158 dinars ;
- 8/** Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars HT ;
- 9/** Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 394.245 dinars HT ;
- 10/** Des contrats de rétrocession d'actions S.L.D. entre la S.F.B.T. et des banques actionnaires de la S.L.D. ;
- 11/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 15.918.888 dinars en 2014 ;
- 12/** Une convention régissant les relations commerciales entre la S.F.B.T. et la S.F.B.T.-DISTRIBUTION moyennant une redevance de 1% sur le chiffre d'affaires de cette dernière. Cette redevance s'élève à 354.125 dinars en 2014 ;

- 13/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2014 de 25.163.739 dinars ;
- 14/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu, soit une redevance pour 2014 de 177.753 dinars, la SGBIA n'ayant pas payé ;
- 15/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu, soit une redevance pour 2014 de 573.656 dinars ;
- 16/** Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 dinars ;
- 17/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de JERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars hors taxes ;
- 18/** Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.693.035 dinars en 2014;
- 19/** Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;
- 20/** Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la SFBT) et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2014, le montant net des jetons de présence alloué aux administrateurs s'est élevé à 240.000 dinars au titre de la SFBT et à 286.320 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2014, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 80.000 dinars au titre de la SFBT et à 12.000 dinars au titre des filiales.

- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars nets en 1988 est passée à 348.494 dinars nets en 2014 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 24.076 dinars en 1990 à 899.281 dinars en 2014. Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'une indemnité de gestion annuelle de 11.200 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars nets en 1988 est passée à 256.197 dinars nets en 2014 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 dinars en 1990 à 484.228 dinars en 2014. Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 19 mars 2015

Conseil Audit Formation

Sté Conseil & Audit, membre de
**l'Ordre des Experts Comptables de
Tunisie**

Abderrahmen FENDRI

Abdelaziz KRAMTI

Associé